

Montréal, le 9 juin 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Éric Dunberry
Norton Rose Fulbright Canada
1, Place Ville-Marie, Bureau 2500
Montréal (Québec) H3B 1R1

M^e Pierre D. Grenier
Dentons Canada S.E.N.C.R.L.
1, Place Ville-Marie, Bureau 3900
Montréal (Québec) H3B 4M7

M^e Jean-Olivier Tremblay
Hydro-Québec, Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demandes de révision de la décision D-2019-101 rendue dans
le dossier R- 3996-2016 Phase 2
Dossiers de la Régie : R-4103-2019 et R-4107-2019**

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) vous confirme, par la présente, que l'audience dans les dossiers cités en objet aura lieu **les 6 et 7 octobre 2020 à compter de 9h00**.

La Régie s'assure de respecter les consignes de la Direction de la Santé publique et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail et est consciente que la situation en lien avec la COVID-19 est en constante évolution. La Régie communiquera donc avec vous dans les semaines précédant l'audience afin de vous indiquer si l'audience se tiendra à ses bureaux à Montréal ou par visioconférence.

Nous vous prions d'agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml